

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2024

ACCROÎTRE LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA
FRANCE - (N° 2321)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF104

présenté par
M. Holroyd, rapporteur

ARTICLE 8

À la seconde phrase de l'alinéa 7, substituer aux mots :

« sera pas »

les mots :

« peut être ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.